

10.10.2006 - 07:34 Uhr

## comparis.ch : analyse des primes maladies 2007 - Hausse des primes minimale, possibilités d'économies maximales

Zurich (ots) -

Indication: Des informations complémentaires (graphique indiquant le pourcentage d'assurés pouvant économiser des primes en Suisse) peuvent être téléchargées en format pdf sous: <http://www.presseportal.ch/fr/story.htx?firmid=100003671>

Malgré la faible hausse des primes, le potentiel d'économies des assurés est considérablement plus élevé que les années précédentes. L'an prochain, trois assurés adultes sur quatre pourraient économiser 500 francs et plus par tête sur leurs primes d'assurance maladie. Ce sont les conclusions d'une analyse du comparateur sur internet, comparis.ch. La majeure partie du potentiel d'économies est due aux modèles d'assurance alternatifs et à leurs primes avantageuses.

Zurich, le 10 octobre 2006 - Pour l'assurance de base, le potentiel d'économies n'a jamais été aussi élevé qu'en 2007 : 3,3 milliards de francs. C'est la somme que les assurés pourraient économiser en primes maladie pour l'assurance de base s'ils changeaient pour la caisse la moins chère. 4,7 milliards même, s'ils profitaient des possibilités offertes par les modèles d'assurance alternatifs. En 2005, le potentiel d'économies s'élevait à 2,5 milliards en changeant de caisse et à 3,1 milliards de francs en changeant de caisse et de modèle (contre 2,9 milliards en changeant de caisse et 4 milliards en changeant de caisse et de modèle pour 2006).

Les modèles d'assurance alternatifs cassent les prix  
Ces chiffres sont étonnants. Particulièrement si l'on songe que les primes n'ont jamais augmenté aussi peu depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'Assurance Maladie (LAMal) que pour l'année prochaine. L'explication en est simple : la concurrence entre les caisses a abouti à ce que toujours plus de caisses - même celles ayant des primes bon marché - proposent des modèles d'assurance alternatifs à des prix vraiment avantageux, comme le modèle HMO, médecin de famille, Telmed ou encore Light. 1) L'an prochain pour la première fois, ce sera un modèle d'assurance alternatif qui proposera la prime la plus basse de toutes (adulte, franchise 300 francs) dans chacune des 43 régions tarifaires.

Le nombre des assurés des modèles alternatifs a déjà crû de 30 % au cours de cette année, pour concerner à présent 13 % des assurés. Vu les attraits des modèles d'assurance alternatifs, cette croissance devrait persister pour l'année à venir et même s'accélérer.

A peu d'exceptions près, toutes les caisses maladies proposent aux assurés la possibilité de choisir un modèle d'assurance alternatif l'an prochain. Au total, ce sont 101 produits alternatifs qui sont proposés pour l'année qui vient, parmi lesquels 39 n'étaient pas encore sur le marché l'automne dernier. "En définitive, il y aura donc en 2007 beaucoup de nouvelles primes qui seront moins chères que les primes les moins chères de 2006" explique Richard Eisler, P.D.G. du comparateur sur internet, comparis.ch. "Les modèles d'assurance alternatifs s'avèrent jouer le rôle de casseurs des prix." L'analyse le montre : dans presque la moitié des cas, la prime la plus basse en 2006 est devenue encore moins chère en 2007 (toutes régions tarifaires, franchises et tranches d'âge confondues). Pour la première fois depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'Assurance Maladie depuis 10 ans, il se passe ce qui avait été promis autrefois : des primes plus basses, sur une vaste échelle.

L'effet des primes peu chères des modèles d'assurance alternatifs se répercute sur le potentiel d'économies de chacun : l'analyse des primes d'assurance maladie montre que l'an prochain pratiquement tous les assurés pourront payer moins de primes s'ils choisissent le bon produit, le modèle d'assurance alternatif moins cher. En faisant abstraction du modèle d'assurance - c'est à dire si les assurés ne changent que pour la caisse la moins chère - ils sont tout de même toujours 97% à pouvoir payer moins de primes en 2007. 2)

Il n'est pas difficile d'économiser 500 francs et plus par personne. Les montants qu'il est possible d'économiser en changeant pour la caisse et pour le modèle d'assurance le moins cher font passer un message clair : 75 % des assurés adultes pourraient économiser 500 francs et plus par tête et 20 % d'entre eux plus de 1 000 francs même (cf. graphique de comparaison avec les années précédentes). Choisir le bon produit d'assurance maladie ferait économiser 1 000 francs et plus par an à la grande majorité des familles. Déjà en changeant pour la caisse la moins chère pour leur domicile, 44 % économiseraient 500 francs et plus par personne et par an. Dans tous les cantons, au moins la moitié des assurés peuvent économiser 500 francs et plus en primes.

Le danger que les caisses soient confrontées l'an prochain à des manques de recettes de plusieurs milliards de francs est toutefois très faible. L'expérience montre que seuls 2 à 3 % des assurés changent de caisse malgré les colossales possibilités d'économies. Mais plus de changements sont absolument nécessaires et iraient aussi dans le sens de la concurrence entre les caisses maladie destinée à générer des primes plus basses. "Mais pour cela, le gouvernement actuel devrait traiter avec moins d'indifférence le thème des changements de caisse maladie", estime Richard Eisler.

Les assurés voulant opter pour le modèle médecin de famille trouveront sur [www.comparis.ch](http://www.comparis.ch) les modèles alternatifs dont leur médecin fait partie. Parallèlement, il est possible d'y comparer les primes 2007, y compris celles pour les modèles alternatifs, même pour les familles.

Pour de plus amples informations :

Richard Eisler

P.D.G.

Téléphone : 044 360 52 62

E-mail : [media@comparis.ch](mailto:media@comparis.ch)

Internet : [www.comparis.ch](http://www.comparis.ch)

Indication: Des informations complémentaires (graphique indiquant le pourcentage d'assurés pouvant économiser des primes en Suisse) peuvent être téléchargées en format pdf sous:

<http://www.presseportal.ch/fr/story.htx?firmid=100003671>.

Disponible canton par canton. A demander par e-mail à

[media@comparis.ch](mailto:media@comparis.ch) ou en cliquant sur

[www.comparis.ch/krankenkassen/web/info/sparpotenzial.aspx](http://www.comparis.ch/krankenkassen/web/info/sparpotenzial.aspx).

1) Pour plus d'informations sur les modèles d'assurance alternatifs :

[http://www.comparis.ch/krankenkassen/info/glossar.aspx?id=kk\\_info\\_avm](http://www.comparis.ch/krankenkassen/info/glossar.aspx?id=kk_info_avm)

2) Les calculs ont été faits en prenant en compte tous les modèles d'assurance alternatifs accessibles au moins à 80% des assurés d'une région tarifaire.